

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 74 Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation 3.2			
Code	PEPS3B74PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Catherine FIASSE (catherine.fiasse@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) Joelle MATTENS (joelle.mattens@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Christian MOL (christian.mol@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**

- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant construira ou adaptera des outils d'observation afin d'identifier les caractéristiques spécifiques des élèves rencontrés en stage. Sur cette base, il construira des outils de différenciation et d'évaluation.

L'étudiant détectera certaines difficultés d'apprentissage rencontrées par des élèves dans le cadre d'un stage et proposera des dispositifs adaptés afin de permettre à ces élèves de lutter contre les difficultés identifiées.

L'étudiant effectuera une analyse réflexive des dispositifs mis en oeuvre sur le terrain pour amener tous les élèves à apprendre.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B74PSA Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection 15 h / 1 C
des difficultés d'apprentissage et leur remédiation

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B74PSA Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection 10
des difficultés d'apprentissage et leur remédiation

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation			
Code	6_PEPS3B74PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Catherine FIASSE (catherine.fiasse@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à préparer les étudiants d'un point de vue théorique et pratique à différencier leur enseignement, à repérer au plus vite les difficultés et troubles d'apprentissage de leurs élèves et à s'y adapter.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de:

- concevoir et gérer des pratiques de différenciation en classe;
- détecter des difficultés d'apprentissage rencontrées par les élèves, des particularités et proposer des solutions face à ces difficultés, particularités.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La différenciation

La détection et remédiation des difficultés d'apprentissage, des troubles d'apprentissage (dyslexie, dyscalculie, ...) et de comportements/profils particuliers

Principes de base en orthopédagogie

Démarches d'apprentissage

Approche interactive, travaux de groupe, cours magistral, encadrement individualisé.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance(s) de questions-réponses.

Sources et références

AGERS (2007). Pratiques de pédagogie différenciée. Bruxelles : Ministère de la Communauté française.

AGERS (2012). Enseigner aux élèves avec troubles d'apprentissage. Bruxelles : Ministère de la Communauté française.

Briquet-Duhazé, S. (2009). Différencier sa pédagogie à l'école maternelle. Paris : Nathan.

Caron, J. (2003). Apprivoiser les différences. Montréal : Les Editions de la Chenelière.

Caron, J. (2008). Différencier au quotidien. Montréal : Les Editions de la Chenelière.

Collectif (2013). Actualité de la pédagogie différenciée. Paris : Cahiers pédagogiques.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Textes, documents-ressource et présentations.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette activité d'apprentissage se base sur la présentation d'un travail portant sur un trouble, un handicap, une difficulté scolaire, etc.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Les travaux remis après la date fixée au Q2 comme au Q3 ne sont plus évalués.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).